

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM**

**Séance ordinaire du 4 février 2019**

Une panne électrique survenue vers 18 h qui a duré environ 5 heures a fait en sorte que la séance ordinaire du conseil du 4 février 2019 qui devait se tenir à 20 h a été annulée à la demande de la mairesse.

Conformément à l'article 156 du *Code municipal du Québec*, la séance est reportée au lundi 18 février 2019 à 20 h et un avis public sera donné conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*.

Cet avis public a été transmis à chaque membre du conseil et publié dans les différents outils d'information de la Municipalité.

Réal Dulmaine  
Directeur général et secrétaire-trésorier